

L'établissement rapide des nouvelles provinces demande de nouvelles voies de transport. La construction du chemin de fer transcontinental a été poussée vigoureusement durant l'année dernière. La voie ferrée a été ouverte pour le transport des moissons de Winnipeg à la rivière Bataille, une distance de 675 milles.

Des travaux d'exploration pour une voie ferrée entre les terres à blé de l'Ouest et la baie d'Hudson sont poussés avec énergie. Quatre partis sont à l'œuvre depuis le mois d'août dernier. Leur rapport fera voir s'il est possible d'en arriver à une décision quant à la route à suivre et sur le coût approximatif. Les dispositifs de la loi des terres du Canada passée à la dernière session pour la vente des préemptions et des homesteads d'achat a créé une source de recettes assez considérables pour faire face aux frais de construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, sans grever les recettes ordinaires. Du premier septembre, date de la mise en vigueur de la loi, au premier janvier, les ventes de préemptions et de homesteads d'achat se sont élevées à plus de deux millions d'acres toutes sujettes aux conditions d'établissement des homesteads.

L'ensemble total de l'immigration n'a pas atteint le chiffre élevé des années précédentes, mais le nombre de ceux qui sont venus s'établir sur nos terres vacantes s'est cependant maintenu durant la dernière saison. Grâce à la surveillance plus sévère du département de l'immigration, la condition sociale de ces nouveaux habitants du Canada semble être excellente et promet un grand accroissement de la fortune publique.

Le gouvernement du Royaume-Uni s'étant montré disposé à faire entrer un représentant du Canada au nombre des délégués à la conférence tenue à Shanghai, dans le but de faire une enquête sur le commerce de l'opium, mon gouvernement a été heureux d'accepter une offre qui démontre l'importance croissante du Canada. A la recommandation de mon gouvernement, celui du Royaume-Uni a, en conséquence, appelé un membre du parlement du Canada à faire partie de la commission de Shanghai.

Des représentants du Canada ont pris part dernièrement à l'organisation et à l'établissement permanent d'un institut international d'agriculture avec quartier général à Rome — événement d'un grand intérêt pour notre pays où l'agriculture joue un rôle si considérable dans son économie. Il est satisfaisant de noter que parmi les quarante-huit Etats qui ont donné leur adhésion à la création de l'institut, l'on a reconnu l'importance

M. L'ORATEUR.

du Canada au point de vue agricole en élisant nos représentants à quelques-unes des plus hautes charges de l'institut.

L'épouvantable calamité qui s'est abattue sur la Sicile et le sud de l'Italie, et y a entraîné une perte totale de vie et de propriété inouïe et sans égale dans la longue série des désastres mentionnés dans l'histoire a porté mon gouvernement à offrir de l'aide pour secourir immédiatement les centaines de mille sinistrés sans défense contre la famine et les horreurs qu'elle entraîne. J'ai lieu d'espérer que vous approuverez son initiative.

Conformément à un avis donné durant la session finale du dernier parlement, une commission a été nommée pour examiner les différentes voies ferrées en correspondance avec l'Intercolonial, et qui pourraient devenir de précieux tributaires de cette ligne. Le rapport de cette commission a été reçu par le gouvernement et vous sera remis.

Le commissaire nommé pour faire une enquête sur la conduite des officiers a terminé ses travaux mais n'a pas encore fait son rapport. On l'attend prochainement et dès qu'il aura été reçu, il sera remis entre vos mains.

Un projet de loi sera soumis à votre étude, lequel sera basé sur la législation similaire passée en 1906 par le parlement du Royaume-Uni, pour la suppression du paiement de commissions et de gratifications secrètes dans les affaires publiques et particulières.

Il vous sera demandé d'étudier des projets de loi concernant les assurances, le service civil, l'immigration, la naturalisation et autres sujets.

Messieurs de la Chambre des communes :

Les comptes de la dernière année seront soumis à votre attention ; les estimations budgétaires pour l'année prochaine vous seront aussi bientôt remises. Elles ont été préparées au point de vue de toute l'économie compatible avec les nécessités du service public.

Honorable Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des communes,

Je prie la Divine Providence qu'elle vous guide dans vos délibérations pour que celles-ci puissent contribuer à accroître encore la prospérité de notre pays et le bien-être de notre peuple.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER :  
Je propose :

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général, fait aux deux Chambres du parlement du Canada, soit pris en considération lundi prochain.

Nous avons l'intention de prendre le discours en considération demain, mais plusieurs membres de la députation m'ont